



La Plaine Saint-Denis, le 12 avril 2014,

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MAI 2014
MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, 30 bis, rue du Bailly, à La Plaine Saint Denis (93210), le 20 mai 2014 à 11 heures.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour, le projet de résolutions et les modalités de participation et de vote à l'assemblée a été publié au BALO du 11 avril 2014.

Cet avis précise en outre les modalités en vue des questions écrites et de demande d'inscription de projets de résolution.

Cet avis peut être consulté sur le site Internet de la société dans la rubrique « information réglementée –assemblée générale 2014».

L'avis vaut avis de convocation, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demandes d'inscription de projets de résolutions présentées par des selon les conditions visées dans l'avis.

Les documents prévus par le code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires après le délai pour les demandes d'inscription de projets de résolutions, soit le 25 avril 2014 et seront mis en ligne sur le site Internet de la société le 29 avril 2014.

- Tout actionnaire *nominatif* peut, jusqu'au 5^{ème} jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents. Pour les actionnaires au *porteur*, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.